

INTERVENANTS et PARTENARIATS

Intervenants : formateurs diplômés de l'enseignement supérieur général ou agricole, professionnels du secteur agricole.

Encadrement : directeur, coordinateur de formation.

Partenaires : exploitants agricoles, associations, autres organismes de formation, Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, la Région Pays de la Loire, le Fonds Social Européen...

INFORMATIONS PRATIQUES

Délai d'accès à la formation :

Selon les dates de prise de contact, les dates de démarrage des sessions et le nombre de places disponibles.

Tarif : voir devis et conditions générales de vente. Prise en charge possible des frais pédagogiques selon votre statut. Nous consulter

Calendrier :

Voir planning

Restauration / hébergement :

Possibilité de prendre les repas de midi au self pendant les périodes scolaires.

Il n'est pas possible d'être hébergé par le CFPPA pendant la formation.

Personnes en situation de handicap :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toute l'équipe et un référent handicap sont à votre écoute pour mettre en oeuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation.

Moyens d'accès :

Transports en commun : tramway ligne 1, direction Université, arrêt Université puis prendre le bus, ligne 28, direction Rouillon, arrêts Germinière ou Beauvoir.

Si vous venez en voiture :



MAJ JB 30/05/2021



Vous aimez :

- participer à la production des plantes florales ou légumières,
- travailler en extérieur

Devenez Salarié en Production légumière

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) La Germinière, établissement public du Ministère de l'Agriculture est reconnu pour ses formations dans les domaines : agricole, aménagement paysager, agroéquipement et industrie agroalimentaire depuis plus de 40 ans.

Session 2021-2022

du 20/09/2021
au 11/05/2022
750 h en centre
+ 420 h en entreprise

Voies de formation:

Formation continue,
Contrat de professionnalisation
VAE

Contact : CFPPA La Germinière ~
72700 ROUILLON
→ **Christine COLÉ**
☎ 02.43.47.07.54
cfppa.rouillon@educagri.fr
www.agrocampus-lagerminiere.fr

CFPPA La Germinière

CAPa Métiers de l'Agriculture Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Métiers de l'Agriculture Horticulture (production légumière - maraîchage)

Cette formation donne accès à des emplois comme salarié des une exploitation horticole en production florale ou légumière.
Le salarié travaille sous la responsabilité du chef d'entreprise.

En fonction de votre profil, possibilité de poursuivre par exemple en Brevet Professionnel ou en certificat de spécialisation.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Préparez le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Métiers de l'Agriculture Spécialité : Horticulture (Production légumière - maraîchage)

Le CAPa MA est un diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Agriculture.
Le CAPa Ma figure au RNCP sous le numéro 25306.
N° identifiant CPF : 245089

Conditions d'environnement du métier : travail en extérieur ou sous serres

Conditions d'admission

- Avoir un état de santé compatible avec le secteur agricole,
- Avoir levé les freins éventuels à l'entrée en formation (logement, transport, garde d'enfant...),
- Faire valider le projet professionnel par un conseiller-valideur (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi...),
- Compléter un dossier de candidature,
- Participer à une réunion d'information,
- Réussir les tests de recrutement organisés par le CFPPA (mathématiques, français, connaissances du milieu professionnel),
- Réussir l'entretien individuel.

→ L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 7 Unités Capitalisables.

Les UC peuvent être acquises indépendamment avec une validité de 5 ans et ainsi permettre une certification partielle jusqu'à validité complète du diplôme. Vous recevrez alors une attestation correspondant aux UC ou UCARE passées.

Les épreuves et les résultats des candidats sont validés par un jury permanent.

Pendant la formation

Horaires : de 8 h 15 à 11 h 45 puis de 13 h 00 à 16 h 30

Pendant les stages, l'apprenant se conformera aux horaires de l'entreprise d'accueil.

Où ? - au CFPPA la Germinière 72700 ROUILLON ou autres lieux.

- en immersion en exploitation maraîchère ou horticole

Effectif : 7 personnes maximum

- Accompagnement :
- ◆ pédagogique
 - ◆ professionnel : suivi insertion pendant et après la formation
 - ◆ social
 - ◆ lié à la santé et au handicap

| | Vous êtes demandeur d'emploi | Vous utilisez le CPF de projet de transition professionnelle Vous êtes en contrat de professionnalisation ou apprentissage |
|---------------------------|---|---|
| Votre statut | Stagiaire de la formation professionnelle | Salarié de l'entreprise qui vous emploie |
| Votre rémunération | Vos indemnités Pôle Emploi ou une indemnisation de la Région Pays de la Loire | Vous percevez un salaire de l'entreprise qui vous emploie |

OBJECTIFS de la formation : acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour réaliser les opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation

CONTENU de la formation :

- Communiquer et évoluer dans le milieu professionnel et interagir avec son environnement social
- Réaliser des travaux sur les végétaux
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments



INCLUS

A l'issue de la formation, vous pourrez également obtenir :

Le **certificat individuel « Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques »**

Le certificat de **Sauveteur Secouriste du Travail (SST)**

Le plus de la Germinière

Mises en pratique sur l'exploitation agricole de l'établissement

MODALITES d'alternance :

Plusieurs périodes en entreprise répartie tout au long du parcours de formation en fonction de la saisonnalité des activités

MODALITES et MOYENS pédagogiques :

Cours théoriques en face à face (salles de cours, Centre de Documentation et d'Information, centre de ressources, salles informatiques...), travaux pratiques sur l'exploitations maraîchères, études de cas, travaux dirigés, formation à distance, visites pédagogiques...

Périodes en entreprise qui permettent de conforter vos compétences et de finaliser votre projet professionnel.

MODALITES d'évaluation :

Mises en situation professionnelle d'évaluation : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos compétences seront évaluées lors d'épreuves pratiques, de rédaction et de présentation de dossiers professionnels et d'explicitation orale

Parcours INDIVIDUALISE :

Le parcours de chaque stagiaire est individualisé.

Un positionnement est réalisé en mathématiques, en expression et en informatique. Selon les résultats, votre parcours pourra être réduit en fonction de votre formation initiale et/ou de votre expérience professionnelle.

REUSSITE AU DIPLÔME et INSERTION :

Taux de réussite au diplôme : 1ère session en 2021-22 Taux de satisfaction : 1ère session en 2021-22

Taux d'insertion à 3 mois : 1ère session en 2021-22